



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : AVENANT N°1 AU MARCHÉ
D'ASSISTANCE ET DE MAINTENANCE DU
PROGICIEL CIVIL NET FINANCES**

**DÉCISION N° DM-20-240
EN DATE DU 13 OCTOBRE 2020**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté n° A-20-494 en date du 2 juin 2020, portant délégation de fonction à Madame Alida VALVERDE adjointe au Maire ;

VU la décision n° DM-20-004 en date du 10 janvier 2020 relative à la passation d'un marché initial d'assistance et de maintenance du progiciel Civil Net Finances;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'assurer l'assistance et la maintenance du progiciel Civil Net Finances avec l'acquisition du module Univers BO ;

CONSIDÉRANT la proposition de la société CIRIL de signer un avenant au contrat d'assistance et de maintenance du progiciel Civil Net Finances ;

D É C I D E

DE SIGNER avec la société CIRIL – 49 avenue Albert Einstein BP 12074 - 69603 VILLEURBANNE, représentée par son Président Directeur Général Monsieur GRIVEL Rémi, un avenant au contrat d'utilisation, d'assistance et de maintenance du progiciel Civil Net Finances. L'avenant n°1 prendra effet le 1^{er} janvier 2021.

Le montant annuel de cet avenant s'élève à 810.00 euros HT (huit cent dix euros).

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
L'Adjointe au maire chargée de l'administration
générale et de l'open data,

Signé

Alida VALVERDE

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20201013-lmc1H7767H1-AR
Date de réception en Préfecture : 13/10/2020
Date de Publication : 13/10/2020